



N°03
19/04/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°3
du 19/04/2019 »*



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Etalement des stades.

Mildiou

- La maturité des œufs d'hiver est imminente.
- Surveillez les prévisions météo pour la semaine prochaine.

Excoriose

- La période de réceptivité est en cours.
- A surveiller en fonction de vos observations et de la pluviométrie à venir.

Erinose, Cochenilles

- A surveiller en fonction de vos historiques.

• Prévisions du 20 au 25 avril 2019

		Sam 20	Dim 21	Lun 22	Mar 23	Mer 24	Jeudi 25
Corrèze	Températures	6-23	8-21	7-25	10-21	8-21	9-19
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	10-24	9-24	10-26	12-19	9-18	10-17
	Tendances						

Le gel, initialement prévu durant le week-end du 14 avril, ne semble finalement pas avoir engendré de dégâts sur le vignoble (températures minimales enregistrées sur stations météo le 13/04 : -0,1°C sur Verneuil ; -2,6°C sur Objat ; 0,4°C sur Branceilles).

La tendance pour la semaine prochaine est à l'incertitude entre éclaircies et averses.

Stades phénologiques

Le développement a pu être jusqu'à présent quelque peu poussif, sans doute du fait des températures assez fraîches le matin pour la saison. Il devrait s'accélérer ces prochains jours suite à la hausse des températures.

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	(3) 5 - 9	
Gamay	(5) 6 - 9	
Chardonnay		6 - 9 - 12 (selon les parcelles)
Chenin		9 (12)
Sauv. blanc		(3) 5 - 9
Merlot		9 (12)
Cabernet franc		5 - 6
Cabernet sauv.		3 - 5 - 6



Stade 5 : Pointe verte
(Crédit photo : CRA N-A)

Stade 6 : Sortie des feuilles
(Crédit photo : IFV)

Stade 9 : 2 à 3 feuilles étalées
(Crédit photo : CDA19)

Stade 12 : grappes visibles
(Crédit photo : IFV)

Rappel des stades selon l'échelle numérique Eichhorn & Lorenz :

Stade 1 : Bourgeon d'hiver
Stade 9 : 2-3 feuilles étalées

Stade 3 : bourgeon dans le coton
Stade 12 : grappes visibles

Stade 5 : pointe verte

Stade 6 : sortie des feuilles

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

• Éléments de biologie

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 « éclatement des bourgeons / sortie des feuilles » au stade 9 « premières feuilles étalées ».



Excoriose : Symptômes sur bois, rameaux et feuilles
à gauche : **Chancres d'excoriose sur bois d'un an** (Crédit photo : CRA NA)
à droite : **Lésion sur jeune rameau et feuille** (Crédit photo : IFV)

• Situation dans les parcelles

Les symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont rares sur le vignoble ; on relève ponctuellement un maximum de 20 % de ceps touchés sur Verneuil (87).

Les stades de sensibilité sont atteints dans la grande majorité des situations.

Évaluation du risque

Le niveau de risque est à évaluer à l'échelle de la parcelle en fonction de l'observation de symptômes et du stade de sensibilité de la végétation. Seule une présence régulière de symptômes sur bois justifie une gestion spécifique.

Par ailleurs, les conditions climatiques survenant lors de la phase de sensibilité du végétal (stade 6 au stade 9) sont déterminantes.

Les stades de sensibilité sont dans la majorité des cas atteints. Sur les parcelles à ce stade et présentant des symptômes, les prochaines pluies peuvent être contaminantes. Mais en l'absence de symptômes et/ou pour les parcelles les plus précoces ayant dépassé le stade 9, le risque est faible à nul.

Mesures prophylactiques : les bois porteurs de lésions doivent être éliminés autant que possible lors de la taille d'hiver. L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

 Consultez la fiche « [excoriose](#) » du Guide de l'Observateur Vigne.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Maturité des œufs (suivi laboratoire IFV)

La maturité des « œufs d'hiver » fait l'objet d'un suivi spécifique en laboratoire. Elle s'observe à partir d'échantillons de feuilles collectés sur différents sites et conservés en conditions naturelles durant tout l'hiver. Dès le printemps, chaque semaine, une fraction de ces lots est expédiée au laboratoire pour être placée en conditions contrôlées (20°C et humidité saturante). La maturité des œufs est considérée comme acquise dès que la germination des spores contenues dans les échantillons s'effectue en moins de 24 h.

Origines 2019 des lots de feuilles : Lot, Gers, Tarn-et-Garonne (Moissac), Haute-Garonne (Fronton), Tarn (Lisle/Tarn).

Deux lots sur les 5 placés en conditions contrôlées ont germé en moins de 24 h. Cela signifie que les tous premiers œufs de mildiou sont mûrs. La maturité des œufs « réelle » est validée quand les œufs placés en conditions extérieures germent en moins de 24 h, ce qui n'est pas encore le cas. Avec le radoucissement des températures, la cinétique de maturité semble s'accélérer.

• Données de la modélisation (Potentiel système)

La pression exercée par le mildiou est à ce jour faible sur les secteurs d'Objat et Verneuil.

Les tous premiers œufs sont modélisés comme mûrs mais aucune contamination élite n'a été modélisée jusqu'à ce jour. La masse des œufs devrait arriver à maturité autour du 22 avril. Dès lors, des contaminations de masse sont possibles avec des pluies significatives (15 mm en une fois ou 25 mm en cumul).



Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations de masse ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

- + la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)
- + les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant
- + les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne $> 11^{\circ}\text{C}$ et pluviométrie suffisante)

✓

Autour du 22 avril

A surveiller

Il faut surveiller les prévisions météorologiques pour la semaine prochaine (après le 22 avril), notamment en termes de hauteur de pluie, afin d'anticiper les 1^{ères} contaminations de masse, principalement sur les parcelles les plus précoces.

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt, dès le stade « premières feuilles étalées ». L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt).

Une phase de sensibilité maximale est ensuite identifiée autour de la floraison.

Évaluation du risque

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées. La période de sensibilité est en cours dans de nombreuses situations.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles.

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace.

Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

Sur les très rares parcelles atteintes en 2018 sur notre vignoble, la présence de grappes momifiées peut constituer un inoculum pour de nouvelles contaminations ; cependant aucune grappe momifiée n'a été observée sur notre réseau.

Évaluation du risque

Dans les très rares situations ayant subi de fortes attaques les années antérieures, il existe un risque de contaminations en période pluvieuse dès le stade 2-3 feuilles étalées.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• **Éléments de biologie**

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• **Situation au vignoble**

En 2018, des symptômes ont été observés ponctuellement sur certaines parcelles à historique.

Depuis le début de la campagne 2019, aucun symptôme n'a été relevé sur notre réseau.

Évaluation du risque

La pression engendrée par l'érinose s'exprime ponctuellement mais peut réduire fortement la photosynthèse.

La période à risque est en cours. La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes.



Symptômes précoces d'érinose
(Crédit photo : CA81)

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Acariose (*Calepitrimerus vitis*)

• **Éléments de biologie**

Les attaques d'acariose au printemps se manifestent de manière très localisée. Les symptômes sont provoqués par le développement d'acariens microscopiques sur les bourgeons puis les jeunes pousses.

Ce sont les femelles hivernantes qui provoquent ces attaques précoces lorsqu'elles piquent les tissus végétaux pour s'alimenter. A ce stade, les cellules végétales meurent et provoquent des malformations des feuilles ou la mauvaise croissance des rameaux. On observe donc que certains bourgeons ne démarrent pas alors que d'autres poussent faiblement et restent rabougris. Certains de ces rameaux vont se ramifier à leur base et donner un aspect buissonnant au cep. Les feuilles de la base des rameaux sont plissées et recroquevillées.

• **Situation dans les parcelles**

Aucun symptôme n'a été relevé sur notre réseau.

Évaluation du risque

Surveillez particulièrement les jeunes plantations et les parcelles âgées avec un débourrement lent qui se montrent plus sensibles aux attaques d'acariose. Le radoucissement des températures devrait se traduire par une pousse importante et donc des conditions moins favorables à cet acarien.

Cochenilles lécanines (*Parthenolecanium corni*)

• **Éléments de biologie**

Plusieurs espèces de cochenilles peuvent se rencontrer sur la vigne. Dans nos vignobles, les plus représentées sont les cochenilles lécanines et, dans une moindre mesure, les cochenilles floconneuses.

Ce ravageur secondaire ne nécessite généralement pas de gestion spécifique en vigne car il existe tout un cortège d'auxiliaires qui participe à la régulation naturelle des populations (Ex : coccinelles, chrysopes, ou certains coléoptères (*Anthribidae*)...).



Biologie et description des symptômes :

Les cochenilles sont des insectes piqueurs suceurs (ordre des Hémiptères). Elles sont univoltines (1 cycle annuel). Elles hivernent au stade larvaire. La ponte commence en avril et peut se poursuivre jusqu'en août. Elle dure en moyenne 3 mois. La présence de larves sur le feuillage s'étale de mai à septembre/octobre selon les espèces. Ensuite les stades hivernants rejoignent les rameaux et les troncs pour y passer l'hiver. La forme larvaire est le principal stade mobile, facteur de dispersion.

Les cochenilles se nourrissent de la sève en piquant les tissus végétaux. Ces prélèvements répétés peuvent affaiblir le cep, en cas de population importante. Par ailleurs, les cochenilles sont vectrices du virus de l'enroulement.



Cochenilles lécanines
(Crédit photo : CRA N-A)

• **Situation dans les parcelles**

La présence des cochenilles est observée depuis quelques années en Corrèze (Allasac) et Haute-Vienne (Verneuil sur Vienne) ; les populations ont pu être ponctuellement importantes.

Cette semaine, des cochenilles ont été signalées hors réseau, sur quelques ceps à Verneuil sur Vienne.

Évaluation du risque

Les cochenilles présentent pas ou peu de risque pour le développement de la vigne. Mais elles sont reconnues comme vectrices du virus de l'enroulement.

Le maintien voire l'accroissement des populations incite à une plus grande vigilance. La présence de miellat et de fumagine sur la végétation ou d'une fourmière au pied des souches peut indiquer la présence d'une colonie de lécanines.

Les parcelles fortement attaquées sont à surveiller pour apprécier les niveaux de présence du ravageur et de ses antagonistes. Une gestion précoce peut permettre de limiter les populations tant que celles-ci ne sont pas à l'abri sous leurs boucliers, ce qui, selon les parcelles, peut être déjà le cas.

Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la [liste des produits de biocontrôle](#).

Vers de la grappe

• Éléments de biologie

Pour rappel, le réseau régional suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappes ait été constatée.

Un réseau de 7 pièges est mis en place sur notre vignoble ; il permettra une surveillance régulière des tordeuses :

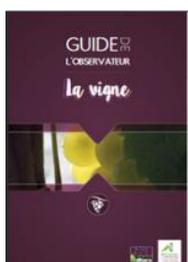
- Eudémis : Verneuil S/Vienne (87), Branceilles (19), Brivezac (19), St Julien Maumont (19), Allasac (19).
- Cochylis : Verneuil S/Vienne (87), St Julien Maumont (19).

• Situation au vignoble

Les pièges viennent d'être installés sur notre vignoble.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol d'eudémis est en cours.

Documents à consulter



- **Un Guide de l'Observateur** a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identification, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène.

- **Note technique commune « Gestion Résistances 2019 - Maladies de la vigne » :**

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2019/Notes_techniques_2019/Note_commune_resistances_VIGNE_2019.pdf

- **Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture :**

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/liste_alternatives_prophylaxie_2018_CRAO2018.pdf

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 30 avril 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "